

# Vérification aux comptes 2023



Fédération Française  
de Spéléologie

Jean-Marie WALTER et Patrick PELOUX



# Méthode de travail

Nous sommes intervenus du 17 au 19 avril 2024 (4.5 journées)  
au siège de la Fédération.

Tous les moyens informatiques ainsi que les documents comptables sous forme papiers et dématérialisés nous ont été mis à disposition.

Nous avons également échangé à plusieurs reprises la semaine suivante afin d'affiner notre rapport.

## **Le but de notre mission, la vérification des comptes de la Fédération.**

- ✦ Evaluer l'application des procédures comptables fédérales dans le respect du règlement financier.
- ✦ Vérifier la concordance des dépenses par rapport aux actions menées en 2023.

Toutes les notes de frais, factures, délégations, des élus, des salariés ont été mises à notre disposition mais toutes les pièces ne peuvent être examinées dans le temps imparti.

Nous avons finalisé notre rapport le 23 avril 2024.



# Remarques



Fédération Française  
de Spéléologie

- ✦ Nous avons constaté un respect global des procédures mises en place par la comptabilité de la fédération.
- ✦ Elles sont dans l'ensemble bien renseignées et conformité.
- ✦ Les notes de frais correspondent à l'exercice 2023, sauf une qui date de 2022.
- ✦ Certaines notes de frais sont "signées / validées" par l'envoi d'emails aux trésoriers. Cela oblige d'attacher à ces notes de frais, les correspondances imprimées.



# Irrégularités

- ✦ Il manque des signatures : demandeur et trésorier.
- ✦ Des frais de repas sont inclus dans les frais d'hébergement et dans la section "Autre".
- ✦ Dépassements pour les repas et les frais d'hébergement.
- ✦ Il manque les listes nominatives :
  - Invitées pour les repas,
  - Passagers lors de covoiturage.
- ✦ Il manque des justificatifs.
- ✦ Des pièces ne sont pas conformes : justificatif de réservation mais pas de facture.
- ✦ Trop d'attestations sur l'honneur pour des justificatifs manquants.
- ✦ Après vérification des présences au siège :
  - Deux notes de frais ont été refusées,
  - Mais deux autres ont été réglées (pas de présence au siège aux dates indiquées).



# Contrôle des factures, banques - siège



Fédération Française  
de Spéléologie

- ✦ Les contrôles effectués (factures fournisseurs et extraits bancaires) n'ont pas révélé d'anomalies.
- ✦ Créances clients :  
Au 31.12.2023 : € 23'452.69  
Il reste des factures impayées du congrès UIS.
- ✦ Un retard important, malgré des rappels de la comptable, pour des justificatifs (datant de plus d'un an) de carte bancaire dont € 2'000.- ne sont pas justifiés au 19 avril.
- ✦ Utilisation de la carte bancaire pour des achats non remboursables par la FFS.
- ✦ Prêt de la carte bancaire à une personne afin d'effectuer des achats pour une commission.

# Améliorations : note de frais



Fédération Française  
de Spéléologie

- ✦ Il est indispensable de respecter les directives et d'envoyer dans les délais les notes de frais.
- ✦ Les présidents et trésoriers des commissions sont chargés de vérifier que les informations figurant sur les notes de frais soient correctes et lisibles.
- ✦ Joindre tous les justificatifs ou attestation sur l'honneur en cas de perte, même dans les cas d'abandons de frais (la FFS est responsable au regard de l'administration fiscale).
- ✦ Accompagner d'une note explicative les justificatifs pour en faciliter le contrôle, plus précisément dans les rubriques "Commentaires, détails, précisions" et "Autres" pour les achats divers. Eviter les abréviations.
- ✦ Lister les passagers en cas de covoiturage ainsi que les personnes invitées pour les repas.
- ✦ A défaut de présentation de toutes les pièces ainsi que de dépassement des barèmes, **la note de frais doit être refusée.**

# Recommandations



Fédération Française  
de Spéléologie

- ✦ Avoir un accès (à distance) aux notes de frais pour les réviseurs aux comptes tout au long de l'année permettrait plus d'efficacité; 2 jours sont largement insuffisants.
- ✦ Le suivi / traitement des notes de frais est compliqué et demande beaucoup de temps :  
L'utilisation d'un logiciel serait à évaluer.
- ✦ Facturation : aucune interface vers le logiciel de comptabilité (fait manuellement) :  
Relances : le logiciel n'offre que des possibilités limitées.  
Gestion du stock : se fait manuellement.  
Un nouveau logiciel serait à évaluer.
- ✦ Adhésions / assurances / abonnements (AVEN / AVENS) :  
Toutes les opérations sont saisies manuellement en comptabilité.  
Une interface serait nécessaire.
- ✦ Ecritures bancaires :  
Toutes les opérations sont saisies manuellement en comptabilité.  
Une interface serait nécessaire.



# Recommandations

## ✦ Comptes fournisseurs :

La majorité des fournisseurs se trouvent dans le compte "Divers" ce qui ne permet pas de recherches.

Il faut créer de nouveaux comptes.

## ✦ Autres remarques :

Le logiciel de comptabilité "SAGE" donne entière satisfaction.

Trop de temps est requis pour saisir des opérations qui se trouvent dans d'autres logiciels et fichiers.

Les informations transmises par les commissions arrivent par des canaux différents ("Porte document", e-mail, "WeTransfer").

Il faut harmoniser ce processus et utiliser un portail unique.





Fédération Française  
de Spéléologie

# Remerciements

Nous remercions chaleureusement Antonia, Chantal, Nastasia et Laurent pour leur accueil, disponibilité, patience et gentillesse.

Leur engagement professionnel et leur réactivité nous a permis d'effectuer cette tâche dans les meilleures conditions.

Lors de cette révision, nous avons également contacté divers trésoriers (FFS et commissions)  
Merci à eux pour leurs réponses à nos questions.

Merci pour votre attention.